SECTION T.C.R. DE SAINTE-ANASTASIE

La saison T.C.R. se termine. Tout d'abord un grand Bravo à tous les adhérents et parents d'adhérents pour leur assiduité et leur soutien à cette section « nouvelle » !
Bravo à tous pour leur réussite et leur progression.
Avec 27 inscrits, nous avons réussi à démontrer que le sport de combat pouvait être synonyme de bonne entente au sein d'un groupe et moment privilégié pour apprendre à mieux connaître et respecter autrui ainsi que soi-même.

Bravo et merci.

La nouvelle saison 1995/96 devrait donc débuter mi-septembre avec un nouvel initiateur dont on ne connaît pas encore le nom. En effet, E. BOURDIN, pour des raisons professionnelles, va quitter SAINTE-ANASTASIE courant août.

Bonne vacances et à l'année prochaine.
Section T.C.R. de SAINTE-ANASTASIE

SECOURS POPULAIRE

Pour que l'été n'oublie personne...
Chaque année, le Secours Populaire organise la solidarité autour de jeunes enfants de 6 à 12 ans issus de familles démunies et ne pouvant rêver à de vraies vacances comme ceux de leur âge.
Les nombreuses études menées sur la formule d'accueil familial démontrent l'utilité de cette opération sur plusieurs plans (santé, scolarité, identité...) par le biais du dépaysement enrichissant apporté à ces jeunes défavorisés.
Le comité de SAINTE-ANASTASIE participe activement à la campagne nationale « Copain de Vacances » afin que cet été encore, d'autres bambins soient invités sur notre région. Il est vrai qu'en France, un enfant souffre rarement de grande pauvreté s'il reçoit la tendresse et l'équilibre dont il a besoin. En revanche, lorsque la précarité familiale engendre l'isolement ou une solitude douloureuse, il devient nécessaire pour lui de « prendre un bon bol d'air » au travers de nouvelles découvertes.
Si vous désirez partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant défavorisé, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires au 94.72.20.00.

Si vous ne pouvez accueillir, il vous est néanmoins possible de soutenir cette opération vacances des « oubliés » par un don à votre comité local. Vous recevrez un reçu en retour qui vous permettra une déduction fiscale selon la loi des finances. Pensez-y !

Carole LEDAY

Journée des « oubliés de l'été »
Une sortie à AQUATICA FREJUS est organisée le samedi 26 août pour tout enfant de 6 à 12 ans ne partant en vacances.
- Participation 30 F (assurance comprise).
- Départ SAINTE-ANASTASIE 8 heures 30, retour SAINTE-ANASTASIE 18 heures 30.
- Renseignements et inscriptions avant le 26 juillet au 94.72.20.00.

Les responsables et bénévoles locaux vous remercient pour votre solidarité et vous souhaitent de chaleureuses vacances !
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS TEL. 94.72.20.00.
16 CHEMIN DES BATAILLES 83 136 SAINTE-ANASTASIE
C.C.P. 10622 17 Y MARSEILLE

DU BON USAGE DE LA BOMBE !...

Au lendemain de la réunion électorale des « Municipales », j'ai fortuitement rencontré un « cabanier » de fraîche date.
Il m'a dit, au cours de la conversation, combien il se plaisait dans notre village et surtout l'intérêt qu'il retenait de la simplicité, de la sobriété et de la franchise de la campagne électorale.
Quoique d'un commerce des plus agréables, je le quittai pressé par le temps lorsque, au niveau de la route départementale, je lus, écrit à la bombe sur le mur de l'abri-bus, un idiome du village dont l'imbécillité me fit tout simplement sourire.

Chemin faisant, pensant à l'exposé du Maire de la veille, il me vint à l'esprit - je ne sais pourquoi- cette réplique de Figaro au comte Almaviva : « Seuls les petits esprits craignent les grands écrits ».
A mon retour, une main généreuse et condescendante avait effacé les stupidités que j'avais lues peu avant. Sans doute pour sauver l'honneur de ces petits esprits !...

ANASTASE

SAINTE-ANASTASIE

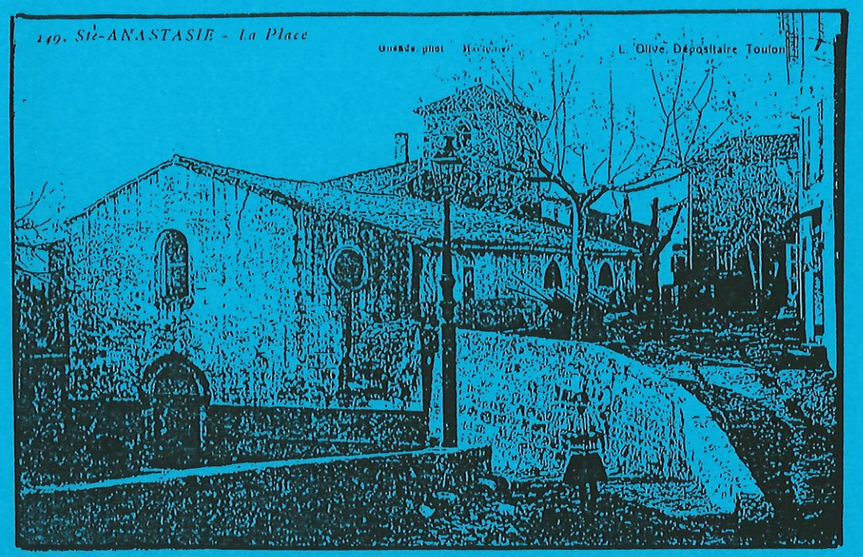

La Place de l'Ormeau, aujourd'hui Place St Just.

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN/JUILLET 1995

N° 69

LE MOT DU MAIRE

Loin des tohu-bohus électoraux, SAINTE-ANASTASIE n'a pas été saisie, durant ce mois de juin de fièvres particulières ; de fait votre confiance, fermement renouvelée dès le premier tour des élections municipales, a permis la poursuite ininterrompue des actions souvent entreprises depuis plusieurs années.

Aussi, durant cet été, le nouveau Conseil Municipal -qui ne sollicite aucun état de grâce- ne s'abandonnera pas à de profondes interrogations métaphysiques :
- La préparation de la rentrée scolaire, la réfection des chemins, la propreté du village et le débroussaillement seront son plat de résistance pour quelques mois.

Aujourd'hui, en abordant ce nouveau mandat, j'adresse à chacun de vous mes très sincères remerciements pour son soutien témoigné à nos efforts passés, mais surtout pour l'encouragement donné à la poursuite et au renouvellement de notre action.

Jean-Pierre MORIN

RESULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats du scrutin du 11 juin 1995
Effectif du Conseil Municipal : 15
Inscrits : 1011 Blancs ou Nuls : 40
Votants : 688 Suffrages exprimés : 648

Liste d'Intérêt Communal « Pour SAINTE-ANASTASIE »
Moyenne de liste : 604
Nombre de sièges pourvus : 15
Nombre d'élus 15
Nombre de sièges en ballottage : néant

Sont élus :

	Nbre de voix	Pourcentage
M. J.PIERRE MORIN	618	95,37 %
M. J.BAPTISTE ABELLO	592	91,35 %
Mme YVONNE BOCQUET	613	94,59 %
M. ARMAND BROSSAUD	607	93,67 %
M. MICHEL CORBIER	612	94,44 %
M. MICHEL CUENOT	599	92,43 %
M. ROBERT DEHAYE	612	94,44 %
M. JOSEPH FADDA	587	90,58 %
M. ALEXANDRE ISTRIA	612	94,44 %
M. ARISTIDE JURAVER	612	94,44 %
M. PIERRE LALANDEC	608	93,82 %
Mme MARIE LAURENT	593	91,51 %
M. LUCIEN RAYNAUD	602	92,90 %
M. LUCIEN RÉMY	603	93,05 %
M. DANIEL TOSELLO	597	92,12 %

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 16 JUIN 95 ET ÉLECTIONS DU MAIRE ET DE SES QUATRE ADJOINTS

Sous la présidence de M. Lucien RÉMY, doyen d'âge, le Conseil a élu au premier tour par 14 voix pour et une abstention : Jean-Pierre MORIN, Maire.
Sous la présidence de M. Jean-Pierre MORIN, le Conseil Municipal a élu au premier tour par 14 voix pour et une abstention :
- Premier Adjoint : M. Michel CUENOT
- Deuxième Adjoint : M. Robert DEHAYE
- Troisième Adjoint : Mme Marie LAURENT
- Quatrième Adjoint : M. Alexandre ISTRIA

TOURNOI DE TENNIS

Comme chaque année, le club de tennis de SAINTE-ANASTASIE organise un tournoi ouvert à tous (participation de 40 F pour les non adhérents).
Inscriptions :
_ jusqu'au vendredi 30 juin (au court de tennis).
Tirage au sort :
_ vendredi 30 juin à 18 heures 30 à la salle polyvalente.
Début du tournoi :
_ samedi 1er juillet.
Fin du tournoi :
- dimanche 16 juillet puis remise des prix à 19 heures 30 à la salle polyvalente

A.S.L. SECTION BASKET-BALL

Préparation en championnat de la saison 1995/1996
Les joueuses et joueurs désirant pratiquer le basket peuvent se faire inscrire en assistant à la réunion qui aura lieu le samedi 26 août 1995 à 15 heures en la salle polyvalente.

Pour les nouveaux, se munir :
- d'une photo
- d'une fiche individuelle d'état civil
- d'un certificat médical.

Pour les anciens, se munir :
- d'une photo
- d'un certificat médical.

Le tournoi de volley-ball LA CIOTAT-SAINTE-ANASTASIE.
Les deux équipes après la remise de la coupe par le Maire.

BOUCLES DE L'ISSOLE

Rappelons que la 9ème édition de la course pédestre « les Boucles de L'Issole » se déroulera le samedi 15 juillet 1995 à 19 heures à SAINTE-ANASTASIE sur le parcours habituel.
Inscriptions au point Mairie à partir de 17 heures 30. Le comité d'organisation informe tous les bénévoles que la réunion préparatoire se tiendra le vendredi 7 juillet à 18 heures salle polyvalente.
Présence indispensable souhaitée

LE PRÉSIDENT

FOOTBALL

Le club de football de SAINTE-ANASTASIE est désormais prêt à accueillir les jeunes débutants et poussins. Mais la saison avance et il devient urgent de s'inscrire, s'adresser à M. Bernard SCLAFANI (94.72.22.79.), M. Yvon IVARS ou au Bar des Amis (94.72.21.85.).

BADMINTON

Dimanche 2 juillet à la salle polyvalente, grand tournoi de badminton réunissant une dizaine de clubs de la région PACA.
A 11 heures 15, démonstration de jeu en double et simple par des joueurs évoluant au niveau national.
Vers 16 heures, remise des récompenses par M. MORIN.
Nous invitons la population de SAINTE-ANASTASIE à venir encourager les participants locaux et découvrir un sport en plein développement.

LE BUREAU DU CLUB DE BADMINTON

SO.VA.PA.J
Société Varoise de Parcs et Jardins
Etude - Création Espaces Verts
Arrosage Automatique
Elagage - Débroussaillage
"LES VIGNARETS" 83136 STE - ANASTASIE - T. 94.72.79.92

FÊTE DE LA MUSIQUE
AUDITION DES ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE (PIANO)

Une vingtaine d'enfants, un peu émus, accompagnés de leurs parents, se sont rendus en cette belle et chaude soirée du 20 juin, à la salle polyvalente, ainsi que quelques dames, un peu anxieuses elles aussi.
A tour de rôle, chacun interpréta son morceau de piano, démontrant ainsi l'efficacité des leçons reçues en une année et aussi, bien entendu, de leur travail personnel.
Une assistance chaleureuse de parents, amis et sympathisants était là pour les applaudir et les encourager. M. MORIN honorait de sa présence cette manifestation sympathique et désormais traditionnelle.
A l'issue de l'audition proprement dite et pour célébrer d'une autre façon la fête de la musique, Armande LOVERA interpréta, de sa voix chaude et puissante, quelques airs classiques accompagnée au piano par Pierre LAURENT.

M. MORIN, à la fin de la séance, félicita et remercia chaleureusement tous les élèves et leurs parents, Armande et Pierre, soulignant que la musique, pour celui qui a le privilège d'y accéder, enfant ou adulte, représente incontestablement un enrichissement qui imprègne et embellit toute une vie.
Il exprime également sa satisfaction quant à la bonne marche de cette école de musique qui fonctionne dans une esprit associatif bien compris, grâce à la compréhension et à la compétence de son professeur, Pierre LAURENT, du soutien efficace et de la bonne entente des municipalités de SAINTE-ANASTASIE et de CARNOULES.
Précisons que l'école de musique reçoit des élèves de SAINTE-ANASTASIE et de CARNOULES surtout, mais aussi de FORCALQUEIRET, GAREOULT, BESSE, ROCBARON... et même une élève de MONTFORT.

LA BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La Bourse aux Jouets Anciens organisée dans le cadre de la culture et des loisirs s'est tenue pour la première fois dans la salle polyvalente avec un grand nombre d'exposants.
Tous les chers jouets de notre enfance étaient là, des nounours à la poupée de porcelaine, les soldats de plomb, les pompiers, les voitures de tous les modèles, les trains...
Une foule passionnée et curieuse a pu, en l'espace d'un moment se replonger dans ce rêve d'enfant.

OUVREZ L'OEIL !

Les Gendarmes de LA ROQUEBRUSSANNE ont réussi une belle prise en interpellant mardi à SAINTE-ANASTASIE, en flagrant délit, l'auteur d'un vol de bijoux.
Alertés par des témoins qui avaient aperçu une voiture suspecte au quartier « Les Fabres », les hommes de l'Adjudant MARTINEZ se sont déplacés sur les lieux. Au moment où ils inspectaient le véhicule, ils ont entendu des cris provenant d'une maison voisine et aperçu un individu s'enfuir prestement.

Ils sont finalement parvenus, non sans mal, à le maîtriser. En le fouillant, ils ont trouvé des bijoux, dérobés quelques instants auparavant la maison en présence de la propriétaire qui avait éprouvé la frayeur de sa vie en surprenant l'individu « en plein travail ».
Les Gendarmes ont aussi trouvé sur le suspect des pièces d'identité falsifiées. Des investigations plus poussées ont permis d'établir son identité réelle : il s'agit de Imad BARHOUMI, un citoyen tunisien âgé de 20 ans, en situation irrégulière en FRANCE où il était entré, en 1990, à l'aide d'un visa touristique.
Désireux d'aller au bout des choses, les Gendarmes de LA ROQUEBRUSSANNE ont opéré, en collaboration avec leurs collègues de SOLLIES-PONT, une perquisition, à BELGENTIER, au dernier domicile connu occupé par BARHOUMI. Ils ont trouvé un lot de matériels volés provenant de divers cambriolages.
Placé en garde à vue, le voleur en situation irrégulière a été transféré à DRAGUIGNAN pour y être jugé en correctionnel

La Vidaresse ***
CAMPING CARAVANING
DI5 83136 Ste ANASTASIE sur ISSOLE
☎ : 94 72 21 75

CHRONIQUE MUNICIPALE

INFORMATIONS UTILES

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables, s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.72.21.19. En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au 94.72.27.82.
Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

ASSISTANTE SOCIALE

Mme MARIN Véronique, la nouvelle assistante sociale, tiendra exceptionnellement sa permanence à la Mairie, vendredi 30 juin, de 10 heures à 12 heures.
Par la suite, la permanence sera régulièrement assurée le premier vendredi de chaque mois de 10 heures à 12 heures.

BESSE SUR ISSOLE
PERCEPTION

Voici les nouveaux horaires de la perception concernant les mois de juillet et août :
- matin .....de 07 H 00 à 12 H 00
- après-midi .....de 12 H 45 à 15 H 00

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 02 juillet....Dr BARIBAUD....94.69.72.83.
Le 09 juillet....Dr AURENS.....94.72.26.07.
Le 14 juillet....Dr PONSON.....94.28.32.89.
Le 16 juillet....Dr AZUELOS.....94.76.32.67.
Le 23 juillet....Dr BRAUN.....94.33.22.04.
Le 30 juillet....Dr LE MADEC.....94.59.69.52.

INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.
puis N° donné par répondeur.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assure une permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

DU NOUVEAU
EN PRÉVENTION INCENDIE ?

L'une des toutes premières questions examinées par le nouveau Conseil Municipal a été celle de la prévention incendie.
Après des années de tergiversations sur l'opportunité ou non de créer un comité ou une commission ou de faire telle ou telle chose ou son contraire, l'heure est aujourd'hui aux choix réalistes.
Il est donc proposé au Conseil de créer une commission extra-municipale chargée exclusivement de la « prévention ».
L'adhésion à l'association de comités communaux de feux de forêt sera examinée ultérieurement mais cette opportunité semble très discutable.

En conclusion, la nouvelle « commission de prévention des risques d'incendie » aurait pour missions exclusives :
1) D'ÉTUDIER, DEFINIR ET ÉVALUER les actions de prévention susceptibles de limiter les risques d'incendie :
- dans les bâtiments et installations communales ;
- dans les zones habitées et à leur périphérie ;
- en zones boisées dans le cadre du P.I.D.A.F.

2) DE RELAYER sur le terrain les actions de la Commune dans le domaine de la prévention et du débroussaillement.
3) DE FORMULER tout avis concernant la sécurité.
- L'essentiel de sa mission se situera donc entre le mois d'octobre et le mois de mars.

TRAVAUX RÉALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 MAI AU 15 JUIN

Vendredi 19 et samedi 20 mai :
- transfert de l'ancienne à la nouvelle Mairie du mobilier, des documents de travail (dossiers, registres, matériel de bureau, matériel informatique...) ;
- préparation par les Télécoms du basculement des lignes téléphoniques pour lundi à 8 heures.

Lundi 22 mai :
- ouverture de la nouvelle Mairie et accueil du public.

Aménagement du bureau du Garde Municipal :
- carrelage, isolation des murs et du plafond, équipement électrique, tapisserie, placard, peinture...

Mise en place de vitrines extérieures pour l'affichage des informations officielles et réglementaires.

Débroussaillage et désherbage intensifs en divers points de la Commune.

Nettoyage des rives de l'Issole. Ce travail qui consiste à couper les buissons, les arbustes le long des rives, à retirer les arbres ou les branches mortes du lit de la rivière a débuté le 1er juin au Gué du Saragan.
Placé sous l'égide de la société « Véga », ce travail, encadré par l'O.N.F. qui fournit le matériel, durera jusqu'à la fin du mois et sera repris ultérieurement pour une durée équivalente.

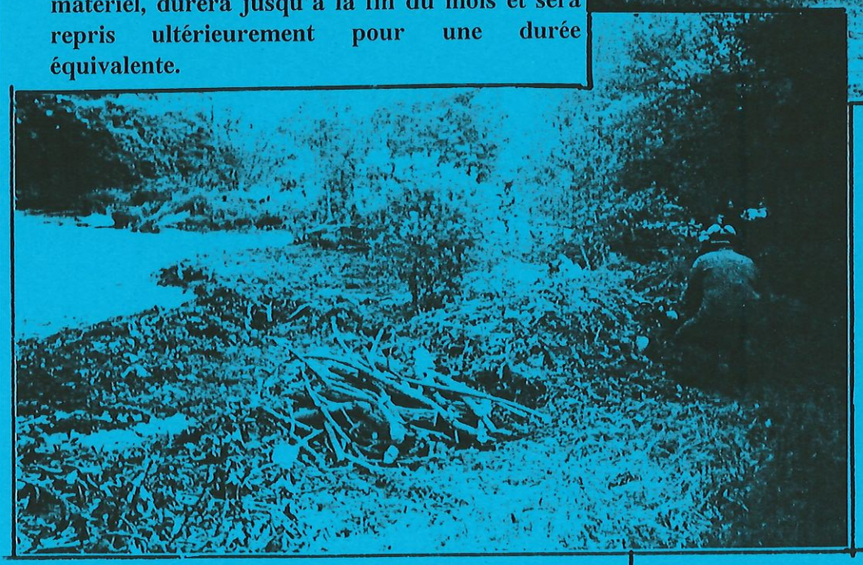

A mesure que le travail avance, les végétaux coupés sont brûlés le long de la rivière sous une surveillance permanente.

Préparation du socle des deux cabines téléphoniques puis installation de celles-ci au pied des escaliers de la Mairie (la cabine de la rue A. Daudet a été supprimée).

Entreprise Eric CODONNEL
Terrassements ~ Travaux publics
Piscines . Fosses Septiques
3 rue des oustaouts
83136 Ste Anastasie
94.72.24.63 ou 94.72.23.12

LA VIE AU VILLAGE

MARCHE FORAIN

- Parking des Ferrages
- Tous les jeudis de 8 H à 12 H.
- Accès piétons au centre du village.
- Stationnement sur place.
- Accès automobile aisé par la rue de Provence et la déviation (face au camping de la Vidaresse).

Renseignements en Mairie : 94.72.21.19. Fax : 94.72.25.77.

OUVERTURE PROCHAINE A SAINTE-ANASTASIE

Menuiserie, Ébénisterie, Marqueterie,
Restauration de Meubles.
Jean-Luc FABRE Tél. 94.72.24.67
ou 94.72.22.50.

KERMESSE DES ÉCOLES

Parents d'élèves et instituteurs avaient cette année encore bien fait les choses le samedi 24 juin. Après un magnifique spectacle « chorégraphique » dans un somptueux décor INDIEN, les élèves du primaire et de la maternelle ont obtenu un succès mérité.
De nombreux stands tenus par des parents d'élèves ont ensuite permis de multiples activités allant de la chasse au lapin à la restauration.
Bravo encore à MM. VERGNAUD, CONTI, MARQUER, à Mmes COVELLI et DAVID, à Mme PRESEAU et aux parents d'élèves très actifs derrière leur Présidente Mme TIFRA aidée de Mme Isabelle LAVOCAT et de Mme GLIOSCA.
Et maintenant bonnes vacances.

S.A.T.B.
Société d'Application des Techniques du Batiment
TERRASSEMENTS
MAÇONNERIE
PLATRERIE
CARRELAGE
TÉL. 94 72 24 66
FAX 94 72 20 05

NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Kelly HERION, née le 9 juin. Nous présentons toutes nos félicitations aux parents.

REMERCIEMENTS

Mme VERNAY, ses enfants, petits enfants, remercient vivement les gens du village (y compris tous les jeunes de Tasie) de la sympathie qu'ils leur ont témoignée lors de leur deuil.

VOUS APERCEVEZ UNE FUMÉE SUSPECTE

Appelez le 18 et gardez la tête froide!

Les conseils de sécurité à suivre:

- Téléphonez au 18 ou au numéro des Sapeurs-Pompiers de votre commune (à avoir mis, à l'avance, bien en evidence à côté de votre téléphone).
- Restez calme, évitez tout affolement.
- Donnez votre nom et votre adresse précise: la commune, le quartier ou le lieu-dit.
- Indiquez éventuellement le meilleur itinéraire pour y parvenir au plus vite.
- Précisez:
  - le type de végétation qui est en train de brûler et l'importance du sinistre;
  - votre numéro de téléphone pour que les Sapeurs-Pompiers puissent vous rappeler s'ils ont besoin d'un complément d'information.

Ne raccrochez pas avant d'avoir fourni tous ces renseignements.

RESPECTONS L'HYGIÈNE

En dépit de plusieurs sollicitations, nous nous sommes toujours opposés, pour une simple question d'hygiène, à la construction d'un bac à sable dans l'espace récréatif de la Font du Pré.
Ces bacs, lieux privilégiés par excellence des chats et des chiens constituent, lorsqu'ils ne sont pas protégés en dehors des moments d'utilisation, des lieux infestés par les déjections animales
Ceci est autant valable pour les bacs à sable publics que domestiques.
Par ailleurs, la pollution peut aussi bien venir de la fréquentation de l'espace récréatif par des chiens que des parents amènent avec leurs enfants, en contradiction avec les recommandations portées sur un panneau. Nous les prions instamment de bien vouloir attacher leurs chiens à l'extérieur de cet espace pendant qu'ils surveillent leurs enfants. La même recommandation est faite aux jeunes accompagnés de leur animal familier.
Toujours pour une question d'hygiène élémentaire.

INCENDIE

Avec l'été réapparaît le risque d'incendie :
- pour ceux qui ont soigneusement débroussaillé autour de leur habitation, le risque est moindre ;
- pour les autres, le girobroyage est encore possible :
- pour tous, la prudence est indispensable.

Néanmoins, pour toute fumée suspecte, téléphoner au 18.

CINÉMA

Samedi 1er juillet, salle polyvalente, à 21 heures : ASTERIX ET LES INDIENS d'après Goscinny et Uderzo, les créateurs des albums d'ASTERIX

LA VIE ASSOCIATIVE

PROGRAMME DES FESTIVITÉS A SAINTE-ANASTASIE

Place St Just :

14 juillet : 11 H 30 : Anchoïade
16 H 00 : Jeux, concours de chants et orchestres amateurs.
22 H 00 : Bal

15 juillet :
- Course pédestre de 11 Km « les Boucles de l'Issole »
- Départ devant la Mairie à 19 H
- Arrivée devant la Mairie puis remise des récompenses

Place de la Gare :

21 juillet : 21 H 00 Boules

22 juillet : 08 H 00 Tournoi de volley-ball ouvert à tous
15 H 00 Boules
21 H 30 Défilé d'ouverture
22 H 30 Bal avec Albert Jean

23 juillet : 11 H 30 Apéritif public Place de la Gare
15 H 00 Boules
22 H 30 Bal avec Raoul Darmante

Salle Polyvalente :

23 juillet : 10 H 00 à 19 H 00 Exposition du Club des Cigales (émaux, peinture sur soie, couture, dessin, photo, pastel)

Place de la Gare :

24 juillet : 10 H 00 Boules
15 H 00 Spectacle et jeux pour enfants
22 H 00 Spectacle pour tous et bal

25 juillet : 13 H 00 Aïoli monstre
16 H 00 Mêlée
22 H 00 Bal avec Quatro Retro

Travaux de voirie :
- Changement complet de la conduite principale d'eau sur toute la longueur de la rue Raynouard. La réfection et l'aménagement de la chaussée seront très bientôt entrepris.
- Préparation de la Carriera dei Cabro pour recevoir un revêtement d'enrobé.

STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES DANS LE VILLAGE

Les règles de stationnement dans le village sont définies, conformément à la loi, par arrêté municipal.
La mise en service du nouveau parking des Ferrages et de la Mairie justifie aujourd'hui l'application pour tous de ces mesures.
En conséquence, la Police Municipale a reçu des consignes strictes d'application de la réglementation en vigueur concernant essentiellement la rue Notre Dame, la rue de Provence, la Placette de l'Église et leurs abords immédiats.
Les P.V. dressés ne pouvant en aucun cas, faire l'objet d'interventions personnelles, leur tarif est donc à prendre en considération.

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE CENTRE VAR

Le samedi 24 juin, l'Association du Train Touristique Centre Var s'est, pour la première fois, réunie à SAINTE-ANASTASIE. Présidée par M. Jean-Claude BELLOT, cette assemblée générale à permis l'examen de nombreux problèmes restant à résoudre avant le passage d'une « première locomotive ».
Après quelques mots de bienvenue du Maire et le rapport moral du Président, M. GLIOSCA présentait le rapport financier du club.
La réunion se prolongeait ensuite par l'examen plus technique du projet.

BRUITS DE VOISINAGE

Gare aux amendes.
De jour comme de nuit, mieux vaut s'abstenir de gêner les voisins, car c'est une infraction désormais punie de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe (soit actuellement 3000 F maximum).
Peu importe que le bruit provienne d'un lieu privé ou public, d'une personne, d'une chose ou d'un animal placé sous la garde du contrevenant. Dès lors qu'il est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, la sanction est encourue. Et il suffit que son caractère gênant soit consacré par les autorités de police mais aussi par les agents de l'État ou des communes assermentés à cet effet.
Des dispositions particulières sanctionnent les bruits qui ont pour origine une activité professionnelle, culturelle, sportive ou de loisir organisée de manière habituelle ou soumise à autorisation (mais là, il faudra procéder à des mesures de bruit), ainsi que les chantiers de travaux publics ou privés.
En ce qui concerne les bruits émis par les véhicules, la réglementation reste hélas, ce qu'elle était par le passé, c'est à dire du ressort de la Gendarmerie Nationale.

Décrets N°95-408 et 409 du 18/04/95.